

N° D'AFFILIATION A LA
CNSS : 00544253-83
SIÈGE SOCIAL : 01, RUE
DES ENTREPRENEURS -
1000 - TUNIS

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le vendredi 21 septembre 2018, enregistré à la recette des finances rue Habib Thameur Tunis le 3 octobre 2018 sous le n° 18703627 - quittance n° M068844, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance de Tunis le 29 octobre 2018 sous le n° 201850325, il a été décidé ce qui suit :

1/ Approbation de l'extension de l'objet social de la société en ajoutant une activité secondaire intitulée : «Autre mise à disposition de ressources humaines»

2/ Approbation de la modification des dispositions de l'article 3 du statut de la société.

Pour le Conseil
d'administration

fn°S180010887

Avis

Le receveur des finances Ettadhamen annonce la vente aux enchères d'une fourgonnette Mercedes-Benz. 507 TU 147. Prix introductif 11.250D le débiteur saisi, Ets Belhadj d'équipement. MF: 759981 K/M.

La vente aura lieu le 22-11-2018 à la fourrière municipale à Ettadhamen, et ce, à partir de 10h00 matin.

Les personnes désireuses d'acheter sont tenues de consigner 10% du prix introductif.

Les frais sont à la charge de l'acquéreur.

fn°S180010923

Avis

Conformément aux dispositions de l'article 41 du décret-loi 2011-88, l'association «Fondation Tunisie pour le développement» informe par la présente avoir reçu au 9/11/2018, les dons et subventions d'origine étrangère de «l'Association Française de préfiguration de la fondation Tunisie pour le développement», ces dons sont répartis comme suit :

1- Un million de dinars (1 000 000) pour le projet Elife

2- Cent mille dinars (100 000) pour le projet sclérose en plaques

3- Trois cent mille dinars (300 000) pour le projet Smart Tunisia

4- Cent cinquante mille deux cent cinquante dinars (105 250) pour les frais de fonctionnement.

fn°S180010890

R.C. N° B 115531995 -
TUNIS
CIF. N° 002430 D/A/M/000
EMPLOYEUR :15852-41

Réalisation de l'augmentation du capital

Aux termes des délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire, réunie le 3 mai 2018 à 18 heures, il a été décidé d'augmenter le capital social de D.2.400.000 pour le porter de D.7.200.000 à D.9.600.000, par l'émission de 384 000 actions nouvelles au pair soit à D25 l'action numérotées de 288.001 à 384.000, toutes nominatives, à souscrire en numéraire et à libérer du quart (1/4) au moins, lors de la souscription ; comme le constate le Procès Verbal de cette délibération dont une copie est demeurée annexée à l'acte de la déclaration de souscription et de versement visée ci-après.

D'un acte en date du 9 novembre 2018, il appert que la déclaration quant à la souscription des 96 000 actions nouvelles de D. 25 chacune, représentatives de l'augmentation du capital de D.2.400.000 et à la libération des dites actions nouvelles d'un montant égal à la partie exigible, a été faite à ladite date par devant Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés - 1^{er} bureau à Tunis ainsi que le constate l'état de souscription et de versement annexé à la sus-dite déclaration.

1. Deux copies certifiées conformes de la déclaration de souscription et de versement en date du 9 novembre 2018, enregistrées à Tunis à la recette de l'enregistrement des Actes de Sociétés - 1^{er} Bureau, le même jour, quittance 8685, Enregistrement 18807102.

2. Deux copies certifiées conformes à l'original de l'Etat des souscriptions et des versements en date du 9 novembre 2018, annexées à la déclaration sus-indiquée, enregistrées le même jour, à Tunis, à la recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés - 1^{er} bureau, Quittance 8686, Enregistrement 18807102.

3. Dépôt au greffe du Tribunal de première Instance de Tunis 2 (secrétariat commercial et administratif) des pièces sus-indiquées le 12 novembre 2018 sous le n° 201853014.

Ladite augmentation de capital étant ainsi définitivement réalisée, l'article 6 des statuts relatif au montant du capital social et au nombre des actions de la société est modifié en conséquence :Capital social de D.9.600.000 composé de 384.000 actions de D.25 chacune.

fn°S180010915

04/06/2018 suivant quittance n°63718, enreg. n° 18703724 il a été décidé :

— Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31-12-2016.

— Affectation des résultats de l'exercice 2016.

— Quitus à la Gérance.

Par PV de l'AGO du 30/05/2018, enreg. à la RF de la Goulette le 04/06/2018 suivant quittance n°63720, enreg. n° 18705725 il a été décidé :

— Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31-12-2017.

— Affectation des résultats de l'exercice 2017.

— Quitus à la Gérance.

Nomination d'un liquidateur.

2 copies des PV ont été déposées au greffe du Tribunal de Tunis sous n° 201830599 le 14/06/2018.

fn°S180010908

SOCIETE TUNISIENNE
D'ASSURANCE TAKAFUL
ELAMANA TAKAFUL
SA AU CAPITAL
DE 10.000.000 DINARS
SIEGE SOCIAL:
13, RUE BORJINE,
MONTPLAISIR - 1073 TUNIS
REGISTRE DE COMMERCE:
B0149542013
MATRICULE FISCAL:
1288542B
N° D'AFFILIATION CNSS:
321696-44

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Messieurs les actionnaires de la Société El Amana Takaful sont invités à assister à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 13 décembre 2018 à 16h00 au siège social de la société, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point unique: augmentation du capital de la société.

Le conseil
d'administration

fn°S180010902

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Hafsia Tunis le 7-11-2018 (reçu n°M06536 enregistré n°18303215) Monsieur Abderraouf El Ghoul CIN 00571811 a loué à Monsieur Ali Zmaïem CIN 01718915 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des tissus sis à 117 Souk Jdid El Hafsia - Tunis.

fn°S180010918

de locataire, la résiliation définitive sans renoncement, du contrat de location du fonds de commerce établi et signé en date du 7-7-2010, enregistré auprès de la recette des finances rue El Jazira sous n°1030161, quittance n°M026421.

Le présent a été publié au Journal officiel du 12-11-2018.

fn°H18005905

MEDINVEST-SICAR
SA AU CAPITAL DE
3.054.000 DINARS
RUE DU LAC DE COME
LES BERGES DU LAC
RC: B159041998
MF: 0615255P/AM/000
TEL.: 71.861.737
Convocation
de l'assemblée
générale ordinaire

Messieurs les actionnaires de la société MEDINVEST sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la société sis aux Berges du Lac rue Lac de Côme, le 6 décembre 2018 à 12 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée

2) Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration se rapportant à l'activité de l'exercice 2017

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2017

4) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017

5) Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

6) Affectation du résultats 2017

7) Quitus aux administrateurs.

Les documents relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais légaux.

fn°S180010891

Avis

La Voix de l'Enfant de Nabeul a reçu de l'étranger 45820.355 provenant de projet ou de don soit :

— La voix de l'enfant Paris: 7649.280

— Association «Asslemma Breizh Squaire» Paris: 1918.080

— Association «APP» Paris: 30700.000

— Différents donateurs : 5552.995.

Le trésorière
M^{me} Fatma Gulga

fn°1802752

Designation des membres du Conseil d'administration pour les années 2010/2011/2012, et les années 2013/2014/2015 et les années 2016/2017/2018

- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2010/2011/2012, et les exercices 2013/2014/2015 et les exercices 2016/2017/2018.

- Questions diverses.

Pour le conseil
d'administration

fn°041701067

Politique

Economie



Suivez l'

www.LaP

Rejoignez